## Rencontre APIC 2026

## Le devenir du patrimoine industriel

8 et 9 octobre 2026 à Bezannes (proche gare de Champagne-Ardenne TGV) Et journée d'excursion à Reims le 10 octobre

## Appel à communications

De nombreuses manifestations ont eu lieu récemment, bilans ou célébrations, concernant le patrimoine industriel. Parmi elles, on peut citer les 50 ans de TICCIH, les 30 ans de la Corderie Vallois (Rouen) ou encore les 40 ans de l'association Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles... Couronnées par des publications souvent luxueuses, elles témoignent de la vitalité de ce domaine de la connaissance, qui, en un demi-siècle, a défini ses contours et ses problématiques. Ces réussites ne peuvent cacher les disparités dans la prise en compte du patrimoine industriel, qui s'est faite sur plus d'un demi-siècle au niveau mondial.

L'APIC, fondée en 1997, a pendant près de trente ans, organisé régulièrement des rencontres qui permettaient d'aborder les domaines du patrimoine industriel. L'évolution actuelle conduit à nous interroger moins sur les caractères du patrimoine industriel que sur sa réception. Quels sont les ingrédients de la réussite mais aussi les obstacles qui freinent ou qui limitent la portée des mises en valeur et des reconversions ?

À la suite de Denis Woronoff, au colloque de Châlons de 2002, (Cahier de l'APIC, 5, 2006) nous nous demandons : Avons-nous gagné ? Et si oui, qu'avons-nous gagné ?

I.

De nombreux monuments témoins de l'activité industrielle, ont été mis en valeur ; des édifices, que l'on regardait à peine, ont acquis un statut patrimonial. Ainsi, l'exposition *Le Temps des gares*, en 1976, avait provoqué un véritable choc culturel. Le ministère de la Culture, qui souhaitait classer le restaurant Le Train Bleu, de la gare de Lyon, était alors raillé.

À l'initiative de l'État, des archives d'entreprise ont été collectées, inventoriées, valorisées et conservées, non seulement à Roubaix, mais aussi dans les Archives départementales et municipales. Les inventaires régionaux entrepris par les DRAC, dont certains menés à leur terme (Poitou Charentes, Champagne-Ardenne), constituent un outil de premier plan pour le chercheur. Enfin, les inscriptions sur la liste du Patrimoine mondial ont eu indéniablement un impact.

Des revues spécialisées ont diffusé les résultats de la recherche faite en liaison avec l'Université ou dans le cadre d'associations qui travaillent avec elles. Des musées de site, des centres d'interprétation, présentent au public des synthèses attrayantes. Certains musées d'entreprise mettent en scène le patrimoine toujours vivant, comme celui de l'hydroélectricité, l'un des plus spectaculaires.

Ainsi, le patrimoine industriel se présente aujourd'hui comme une discipline dynamique qui a récemment élargi son domaine en s'interrogeant sur la pertinence d'une dimension planétaire et sur l'intégration, dans ses analyses, de la dimension environnementale. Cependant, quelques-unes des problématiques les plus originales, exposées dans les années 1990, semblent abandonnées, ou laissées pour compte : l'industrialisation ne date pas seulement de l'usage de la vapeur : il y a des situations industrielles dans le passé et dans l'espace qui sont à considérer ; comme, aussi, la circulation des savants, des techniciens et des produits, qui ont contribué à la formation d'une culture industrielle planétaire.

II.

Ce bilan « globalement positif » est toutefois menacé, du fait des inégalités de traitement dans les politiques d'aménagement urbain et du tarissement des sources de financement, voire les apports et aussi les limites de la restitution numérique.

La reconversion du patrimoine avait semblé à certains, il y a quelques années, la bonne solution pour mettre en valeur et conserver le patrimoine industriel, celui des vastes ensembles tout comme celui des édifices isolés. Des cabinets d'architectes se sont illustrés dans ce domaine, et les réalisations ne manquent pas.

En même temps, des politiques très différentes ont été appliquées, depuis la restauration fidèle d'un site jusqu'au déguisement voire la perte de sens de tout un quartier par l'ajout de structures annexes destinées, disait-on, à moderniser le lieu, comme cela a été fait à Barcelone. Évidemment, on ne peut tout garder et si on conserve, il faut donner une nouvelle vocation au site. Mais ne peut-on le respecter ? La comparaison entre Reims et Troyes montre à quel point deux visions de l'aménagement urbain peuvent être différentes, voire antagonistes. À l'inverse, un patrimoine industriel a pu être conservé (tout simplement) parce qu'il servait encore, à l'image des marchés couverts des villes qui constituent aujourd'hui une ressource touristique appréciable. Dans ce domaine, on peut aussi évoquer les ponts, notamment les ponts métalliques, dont la France s'enorgueillit.

Si le patrimoine en milieu urbain ne trouve pas toujours une intégration satisfaisante, que dire des sites délaissés, parce que trop grands, trop finalisés, trop éloignés ? Qu'ils soient propriété privée ou propriété d'État, leur destin est le même : l'abandon et la destruction, à terme. Des mises en valeur exemplaires, menées dans les années 1980-1990, grâce à un judicieux appel aux financements européens et des États, comme le site emblématique de New Lanark ou encore l'ensemble de l'Emscher Park, sont aujourd'hui impensables. Ceux qui n'ont pu prendre le train des subventions au bon moment sont voués à vivoter ou disparaître. Enfin, la survie d'un site, au-delà de son intérêt propre, dépend de son intégration possible dans la société telle qu'elle est aujourd'hui. Or, celle-ci a évolué dans ses besoins, ses moyens mais aussi dans sa prise en considération du passé. Et elle continuera à se transformer.

Cela expliquerait-il la relative désaffection actuelle pour le patrimoine industriel, et parfois même le désengagement de l'État ? Cela participerait-il à un certain manque de perspective ne serait-ce qu'à moyen terme ?

En privilégiant les grands sites de production, nous avons parfois oublié le patrimoine généré par la société industrielle pour son fonctionnement quotidien.

Bien sûr, l'exemple éclatant de la transformation de la Piscine de Roubaix semble disqualifier toutes les critiques. Pourtant d'autres lieux prestigieux n'ont pas reçu un tel traitement de faveur. Les Bourses du Travail, les Maisons du Peuple, caractéristiques des années 20 et 30 du XXe siècle, sont loin d'avoir reçu, en France, le traitement qu'elles méritent (Toulouse, Bordeaux, Lyon, Calais...).

D'autres lieux de sociabilités gagneraient à être listés et étudiés. Ils sont les indicateurs de la présence localement, d'élites ouvrières dynamiques. Leur petite taille les a souvent desservis mais il serait facile de les identifier, les étudier et les mettre en valeur : centres associatifs et culturels, coopératives d'alimentation (la célèbre Bellevilloise, dans le XIXe arrondissement à Paris).

L'évolution de l'habitat ouvrier, si elle est bien connue sur le plan architectural, n'a pas fait l'objet d'études de sa conception et son aménagement intérieur, sa conquête de l'espace et des fonctions liées à son usage au quotidien, sinon à de rares occasions (musée de Tempere, Finlande), avec, de ce fait, le risque de diffuser une mythique « époque 1900 » dans les restitutions proposées.

Un dernier thème de réflexion serait de constater, depuis le début du XXIe siècle, une espèce de séparation entre les lieux du patrimoine industriel et les musées du travail consacrés aux ouvriers et à leur encadrement. Or ceux-ci se nourrissaient mutuellement, et leur étude est incomplète l'un sans l'autre.

Enfin, ce patrimoine industriel aurait besoin d'être davantage connu d'un large public. Là encore, quelques réussites cachent l'essentiel du problème et la Piscine de Roubaix que nous avons évoquée ne doit pas nous faire oublier les difficultés que doit vaincre l'Ecomusée de Fourmies pour survivre.

\* \* \*

- ✓ Les propositions, sous forme d'un texte d'environ 1 000 signes au plus, comportant noms et institutions des intervenants ainsi que leurs adresses électronique et postale, sont à adresser avant le 31 mars 2026 à : apic@patrimoineindustriel-apic.org
- ✓ Les communications seront d'une durée de 20 minutes au plus. La salle sera équipée pour les projections de diaporamas ou de films courts, l'enregistrement, et la possibilité pour les communicants éloignés d'intervenir en ligne.
- Les textes, de 40 000 signes au plus, seront publiés en ligne, avec accès gratuit, et une publication papier suivra, dont un exemplaire sera envoyé gracieusement à tous les congressistes.
- ✓ Une bourse de 100 euros sera attribuée aux communicants pour couvrir une partie de leurs frais de transport et de séjour.